

PERFORMANCE MUNICIPALE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



La régie intermunicipale
de gestion des déchets
de la région maskoutaine

Régie intermunicipale de gestion
des déchets de la région maskoutaine

Personne ressource :
M. Réjean Pion, directeur général
(450) 774-2350
rigdrm@ntic.qc.ca



Description générale de l'organisme municipal

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine (RIGDRM) regroupe 22 municipalités présentes sur un territoire d'une superficie de 1 650 km². En décembre 2007, la population s'élevait à 93 018 habitants. Au 1^{er} janvier 2008, on retrouvait sur le territoire de la Régie : 22 889 unités d'occupation (u.o.) unifamiliales (12 981 u.o. en milieu rural et 9 908 u.o. en milieu urbain), 13 840 u.o. dans de petits immeubles (de 2 à 9 logements) et 3 712 u.o. dans de grands immeubles (de 10 logements et plus).

La Régie est chargée de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint des municipalités régionales de comté (MRC) d'Acton et des Maskoutains, entré en vigueur le 13 janvier 2005.

DÉMARCHE

Mise en place de services de récupération et de mise en valeur

- Collecte des matières recyclables implantée en 1997 et offerte en 2007 à 40 141 u.o. du secteur résidentiel, incluant les multilogements, effectuée avec des bacs roulants de 240 ou 360 litres, porte en porte, pêle-mêle et une fois par deux semaines
- Élargissement de la collecte sélective au secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) en 2001 (590 entreprises desservies en 2007)
- Collecte des matières organiques (3^e voie) offerte de porte en porte depuis 2007, à l'aide de bacs roulants aérés de 240 litres, à 31 058 u.o. du secteur résidentiel et à 317 entreprises
- Mise en place de collectes annuelles pour les résidus domestiques dangereux (RDD) et les encombrants
- Implantation d'un premier écocentre sur le territoire de la Régie en 1995 (deux au total en 2007)
- Récupération de certains RDD, des encombrants, des pneus hors d'usage et des résidus de construction aux deux écocentres à Saint-Hyacinthe et à Acton Vale (près de 3 000 tonnes de résidus récupérés aux écocentres en 2007)



Collecte des matières organiques en bordure de rue



Calendrier 2008 de la collecte à trois voies
pour la Ville de Saint-Hyacinthe

Réalisation d'actions d'information, de sensibilisation et d'éducation

- Production de bulletins d'information, d'un aide-mémoire sur les RDD
- Distribution d'un calendrier des collectes
- Réalisation de séances d'information sur la collecte à trois voies et le compostage, ainsi que de reportages télé sur la collecte à trois voies

Mise en œuvre d'autres mesures visant la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation

- Obligation pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) à s'inscrire à la collecte sélective des matières recyclables s'ils désirent obtenir le service d'enlèvement des déchets
- Limitation de la quantité de déchets acceptés par la collecte municipale en bordure de rue pour les ICI (un bac de 360 litres ou deux bacs de 240 litres ou encore, pour le double de la tarification déterminée par les municipalités locales, deux bacs de 360 litres ou quatre bacs de 240 litres)

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Succès

- Réduction de la fréquence de collecte des déchets (passant d'une fois par semaine à une fois par deux semaines)
- Implantation de la collecte des matières organiques (40 collectes par année)
- Information régulière des citoyens sur les services offerts, à l'aide d'outils de communication visuellement intéressants et avec des messages faciles à comprendre, pour favoriser la participation aux collectes

Défis

- Instauration d'un programme régional de vidange des installations septiques (projet prévu en 2009)
- Possibilité d'offrir à la population l'accès à des dépôts permanents pour les RDD ouverts à l'année. Les frais d'implantation et de gestion demeurent un frein à la réalisation de ce projet.
- Projet de démarrage d'une ressourcerie (à Saint-Hyacinthe, avec une succursale à Acton Vale) par un groupe du milieu. Si elle voit le jour, cette ressourcerie sera certainement utile pour la mise en valeur de plusieurs articles qui sont actuellement éliminés.

Performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles de la RIGDRM pour l'année 2007

Catégories de matières	Quantités générées (en tonnes)	Quantités récupérées (en tonnes)	Taux de mise en valeur sur le potentiel	Objectifs de la Politique (secteur municipal)
Matières recyclables	14 026,7	8 461 ^A	66 %	60 %
Matières organiques	16 537,7	10 829 ^A	65 %	60 %
Résidus domestiques dangereux	295,5	150	51 %	75 %
Encombrants	3 464,3	328	Non déterminé ^C	60 %
Textiles (à des fins de recyclage)	1 264,1	48,6	Non déterminé ^C	50 %
Appareils des technologies de l'information et des communications (TIC)	155,6	15	10 %	Aucun objectif
Performance globale	41 412,6^B	20 324,6^B	53 %	60 %

^A Ces quantités incluent les matières récupérées par le secteur résidentiel et les entreprises desservies par les collectes.

^B Ces quantités incluent également les meubles, les contenants consignés et les autres résidus, mais excluent les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

^C Les quantités d'encombrants et de textiles associées aux activités de réemploi sont difficilement quantifiables et il n'existe aucune donnée qui permet de mesurer le potentiel de réemploi pour ces matières. C'est pourquoi les taux de récupération pour ces deux catégories de matières sont identifiés comme étant « Non déterminé ».

Date de production : juin 2008